

M. Howard (Skeena): Me permettez-vous une question supplémentaire, monsieur l'Orateur? Étant donné ce qui s'est passé en fin de semaine et la grève de la faim qui a eu lieu au pénitencier il y a un an, de même que la tension générale qui existe dans cet établissement depuis un an et demi, le ministre serait-il disposé à ordonner une enquête poussée sur la compétence administrative des autorités du pénitencier, afin de voir ce qu'il y aurait à faire pour améliorer la situation et s'assurer qu'à l'avenir le personnel et les détenus seront traités avec un certain respect?

L'hon. M. McLraith: Sans admettre toutes les prémisses de la question du député, je signale que deux commissions d'enquête s'occupent de questions relatives au pénitencier. La première question se rapporte à l'évasion de 11 prisonniers la semaine dernière et l'autre à l'incendie et aux dommages qui en ont résulté. Il serait prématuré de prendre fermement position sur la question d'une enquête ou de charger une commission d'enquêter sur les affaires de l'institution, avant que les rapports des deux commissions aient été déposés; c'est alors que la question sera étudiée.

* * *

L'ÉNERGIE ÉLECTRIQUE

LE PROJET D'INONDATION DE LA VALLÉE DU SKAGIT— LES ENTRETIENS AVEC LES AUTORITÉS AMÉRICAINES

L'hon. Robert L. Stanfield (chef de l'opposition): Je regrette d'importuner le premier ministre, mais nous dirait-il si son gouvernement a pris des mesures pour aborder avec les autorités américaines la question du projet d'inondation de la vallée du Skagit, en Colombie-Britannique? La question n'a-t-elle pas beaucoup d'importance pour certains de ses collègues et pour bien d'autres?

L'hon. Jack Davis (ministre des Pêches et des Forêts): Le gouvernement étudie cette question d'urgence.

L'hon. M. Stanfield: Puis-je poser de nouveau la question au ministre, puisqu'il semble un peu dur d'oreille? Les dispositions ont-elles été prises pour aborder avec les autorités américaines la question de l'inondation de la vallée du Skagit?

L'hon. M. Davis: Je pense que cette question s'inscrit dans les affaires internes du Canada et que nous devons la régler nous-mêmes.

LE PROJET D'INONDATION DE LA VALLÉE DU SKAGIT— LA COMPÉTENCE DU CANADA

M. T. C. Douglas (Nanaimo-Cowichan-Les Îles): J'aimerais demander au ministre si on est finalement parvenu à déterminer si, oui ou non, le ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources doit accorder un permis à la Seattle Power Company avant l'inondation de cette vallée, comme le laissait entendre le secrétaire d'État aux [L'hon. M. McLraith.]

Affaires extérieures dans sa lettre au député de Fraser Valley-Ouest. A-t-on réglé cette question afin que nous puissions connaître qui en a la responsabilité et qui décidera de l'inondation de cette vallée?

L'hon. M. Davis: Les spécialistes juridiques d'Ottawa sont en train d'étudier activement cette question.

M. Douglas (Nanaimo-Cowichan-les Îles): Comme cela dure depuis quelque dix mois, puis-je demander au ministre quand le gouvernement décidera de la personne autorisée à accorder cette autorisation et que fera le gouvernement si l'inondation est autorisée ou interdite?

L'hon. M. Davis: Cette décision interviendra rapidement mais je ferai remarquer au député que ce projet se heurte à différents obstacles nouveaux du côté américain, ce qui nous donne un peu plus de temps pour en délibérer.

L'hon. M. Stanfield: Quand le ministre déclarait qu'il s'agissait d'un problème dont la solution appartenait au Canada, approuvait-il l'opinion attribuée au premier ministre sur la façon dont les habitants de la Colombie-Britannique devaient le résoudre ou avait-il autre chose en tête?

* * *

LES AÉROPORTS

AIDE FINANCIÈRE DU GOUVERNEMENT FÉDÉRAL RELATIVEMENT À LA CONSTRUCTION D'UNE ROUTE ENTRE HULL ET SAINTE-SCHOLASTIQUE

[Français]

M. Gaston Clermont (Gatineau): Monsieur l'Orateur, je désire poser une question à l'honorable ministre de l'Expansion économique régionale.

Comme il est question de construire une nouvelle route entre Hull et le nouvel aéroport international «localisé» à Sainte-Scholastique, j'aimerais demander au ministre si les autorités de la province de Québec ont sollicité l'apport financier du gouvernement fédéral et, dans l'affirmative, dans quelle mesure?

L'hon. Jean Marchand (ministre de l'Expansion économique régionale): Pas à ma connaissance, monsieur l'Orateur.

* * *

LA DÉFENSE NATIONALE

LA QUESTION DE LA VENTE D'ARMES À LA FRANCE ET DE LA CONCESSION D'UNE BASE NAVALE À LA FRANCE

[Traduction]

M. J. M. Forrestall (Dartmouth-Halifax-Est): Ma question s'adresse au premier ministre. Peut-être pourrait-il nous fournir des précisions sur certaines propositions